AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP26-7-68 819856

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Tél. 88-30-34 / 88-06-15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU -

Vignobles de la Loire Atlantique - Dans les vignobles convenablement protégés, l'état sanitaire est en général excellent. Quelques nouvelles taches consécutives aux récentes pluies apparaissent cependant. Il est donc conseillé d'effectuer un nouveau traitement à la fin de la semaine en cours. Eventuellement ce traitement pourra être repoussé au début de la semaine du 29 Juillet au 4 Août.

Vignobles de la Vendée et de la Sarthe - Effectuer un nouveau traitement à la fin de la semaine en cours.

VERS DE LA GRAPPE - Il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

INFORMATIONS -

OIDIUM - Dans les vignes sensibles, profiter du traitement anti-mildiou pour assurer la protection contre l'oïdium. Eventuellement compléter ce traitement par un poudrage effectué au cours d'une belle journée.

AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER.

- Vergers des départements de la Loire Atlantique et de la Vendée - La protection assurée par le traitement conseillé dans la note du 11 Juillet est encore suffisante.
- Vergers des départements de la Sarthe et de la Mayenne - La situation est identique. Il est inutile d'intervenir à nouveau.

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Se reporter à la note du 11 Juillet. Se rappeler que la protection du feuillage des variétés encore en cours de croissance doit continuer à être assurée. D'autre part le défanage doit être réalisé systématiquement dans les parcelles où la tubérisation est suffisante, même si le feuillage est très peu contaminé.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE - Effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:
J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 23 JUILLET 1968

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX